

SORTIE LITTÉRAIRE 2020

En SOLOGNE

sur les pas de Maurice Genevoix,
Eugène Labiche et Max Jacob

vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 mai 2020

Vendredi 15 mai

Trajet de Clamecy à *Brinon-sur-Sauldre* (115 kms)

Sur les pas de Raboliot avec Marie du Berry, accompagnatrice et guide.

Matin

10h : RV sous le caquetoire de l'église de Brinon. On plante le décor du roman et on entre dans l'histoire de Raboliot écrit par Maurice Genevoix publié en 1925 (prix Goncourt).

10h30 : Départ en voitures particulières jusqu'à l'Aubette (Le Vivier) «la maison du Père Touraille » (maison privée pas visitable) mais que l'on voit à travers les bambous qu'a connus l'auteur. Lecture et souvenirs du petit-fils du père Touraille.

10h45 : Découverte de la véritable maison de Depardieu, modèle de Raboliot. Petite marche (courte distance entre la maison du Père Touraille et celle de Raboliot) pour ceux qui le peuvent, voitures pour les autres.

11h30 : Départ en voitures particulières pour le pont du canal de la Sauldre où l'on va évoquer « l'évasion ».

11h45 : Départ pour Buzidan (Les Brosses) où l'on va évoquer la « nuit d'or ».

12 h : On emprunte en voiture un chemin de sable jusqu'à la croisée des chemins (Malvaux, Bouchebrand), domaine de chasse de Raboliot.

12h30 : Pique-nique à l'étang de Bouchebrand (Rillerand) où l'on va évoquer la confrontation entre le comte de Rémilleret et Raboliot.

Après-midi

13h15 : On reprend les voitures par un chemin de sable jusqu'au Pont de Malvaux pour évoquer le drame où Raboliot devient un hors la loi.

13h45 : Départ jusqu'à la Sauvagère (Les Clousieux). (La Flora et la souris à Boucheband).

14h : Découverte en voiture sur petites routes goudronnées du territoire où Raboliot se bauge au delà du Beuvron.

14h30 : Arrêt à Bois Sabot (Les Monteaux) où l'on va évoquer le complot des garde-chasses du comte.

15h : Epilogue au Pont du canal.

15h45 : Bibliothèque de Brinon-sur-Sauldre. Découverte de toute une documentation, photos sur Maurice Genevoix.

16h15 : Départ pour **Souigny-en-Sologne** (15 kms). **Sur les pas d'Eugène Labiche** (1815/1888). « Roi du vaudeville ». Auteur satirique, fin observateur de la bourgeoisie à laquelle il appartenait.

Entré à l'Académie Française en 1880. Il a acheté le château de Launoy et a été maire de Souvigny.
17h : Rencontre avec Mme Meersschaut, maire de Souvigny (visite de la salle des fêtes, buste, église).

Hôtel à Dampierre en Burly (40 kms) « MAPE Hôtel » 02 38 35 09 66

15, ZA Les Gabillons 45570 Dompierre-en-Burly

Dîner au restaurant : « Le Relais de Dampierre » 1, rue de St Pierre à Dampierre-en-Burly 45570

☎ 02 38 35 63 06

Samedi 16 mai

Matin : **Germigny-des-Prés** (23 kms)

de 10h à 11h30 : Oratoire carolingien de Germigny des Prés, mosaïque byzantine du IX^e siècle représentant l'Arche d'alliance, pieta en bois du 16^e siècle, (visite guidée).

12h : Déjeuner à l'hôtel-restaurant « La Madeleine » 65, rue Orléanaise, 45730 St Benoit-sur-Loire (6 kms) ☎ 02 38 35 71 15

Après-midi

14h30 : **St Benoit-sur-Loire : Sur les pas de Max Jacob** (1876-1944).

Max Jacob s'y établit de 1921 à 1944 (date de son arrestation). Il est déporté à Drancy où il meurt. Visite guidée dans le village sur les lieux où il a vécu.

16h30 : Visite guidée du Belvédère (Max Jacob) 55, rue Orléanaise. Centre d'interprétation consacré à l'histoire et au patrimoine de l'abbaye de Fleury.

18h à 20h : **Châteauneuf-sur-Loire** 45110 (12 kms): Visite du parc du château. Parc paysagé à l'anglaise, arbres séculaires côtoyant des allées de magnolias et rhododendrons géants. A l'extrémité ouest du parc, passer la porte des mariniers pour accéder au bord de la Loire.

Dîner à la Brasserie de l'Europe 7, place Aristide Briand à Châteauneuf-sur-Loire

☎ 02 38 55 54 38

Le soir, retour à l'hôtel « Mape Hôtel (30 kms)

Dimanche 17 mai

Matin

10h : **Châteauneuf-sur-Loire** - De nouveau avec Marie du Berry comme guide.

Rendez-vous devant le pont de la Loire à Châteauneuf-sur-Loire.

Présentation de **Rémi des Rauches**, roman écrit après la guerre de 14/18 par Maurice Genevoix.

10h30 : Le roman est raconté sur les lieux : le quartier des mariniers, le sentier de Roanne à la mer, la maison du voiturier à eau, l'allée du Chastaing.

11h45 : Arrêt devant la maison (maison privée) rue St-Nicolas où il a passé son enfance et devant l'épicerie en gros de ses grands parents maternels Balichon, boulevard de Verdun. (Trente mille jours).

12 h : Déjeuner à l'hôtel-Restaurant « Le cheval Blanc » 1 rue des limousins, 45150 JARGEAU

☎ 02 38 46 86 10

Après-midi

14h : **Châteauneuf-sur-Loire** : Musée de la Marine aménagé dans les anciennes écuries du château. Il retrace l'histoire de la navigation sur la Loire, la vie et le travail des mariniers. Un espace est dédié à Maurice Genevoix. (visite guidée).

15h30 : Départ pour **Saint-Denis-de-l'Hôtel** (11 kms) où se trouve la maison des Vernelles où Maurice Genevoix a vécu les week-ends et les vacances, une maison de vigneron qu'il a restaurée et aménagée. Avec Marie du Berry.

16h30 : Visite de l'Espace culturel Maurice Genevoix, 1 avenue de la Tête Verte, St Denis-de- l'Hôtel 45550 (ouvert de 14 h à 17 h 30).

SORTIE DE 3 JOURS EN SOLOGNE

déplacement par covoiturage

vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 mai 2020

Pré-inscription

Prix pour les trois journées, comprenant entrées, visites guidées,
repas au restaurant et chambres d'hôtel avec petit déjeuner :

200 €/personne

Coupon de réservation

à retourner **AVANT le 1er MARS**

accompagné d'un acompte de 70 € par personne

à l'ordre de l'association les Amis de Claude Tillier

à Viviane MARCELOT, trésorière,

19 chemin de la Postallerie

58500 CLAMECY

Tél : 03 86 27 03 02

Portable : 06 82 21 47 72

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Portable :

souhaite m'inscrire au voyage en Sologne des 15,16,17 mai 2020

Nombre de personnes m'accompagnant :

Noms de ces personnes :

.....

Hébergement souhaité :

Chambre double

Chambre twin

Chambre single

Covoiturage :

Souhaite être covoituré

Offre un covoiturage

Nombre de personnes :

Ci-joint mon chèque de.....€ à titre d'acompte

Date :

Signature :

Le solde sera à régler au plus tard le 1er mai 2020
--